

Initiatives ministérielles

faveur de l'unité de leur pays à l'aube du XXI^e siècle. C'est exactement ce que nous voulons faire.

Je dois dire, parce que c'est très important, qu'en un sens, on utilise le référendum pour exercer des pressions sur le peuple. Cela n'a jamais été notre intention. Notre intention était de consulter le peuple canadien pour légitimer le processus en le laissant décider ce que devrait être notre Constitution. Je crois sincèrement que lorsque les Canadiens prendront conscience de cela, ils reprendront confiance et retrouveront la fierté qu'ils ont perdue au cours des sept terribles années qui viennent de passer.

Nous ne voulons pas que le gouvernement utilise le référendum pour exercer des pressions sur le peuple, mais pour lui permettre de se prononcer sur la nouvelle Constitution.

Je n'aime pas penser à ce que le gouvernement fera lorsqu'il y aura un référendum. Il devrait être très clair que nous ne devons pas modifier la Constitution si l'une des quatre grandes régions du Canada refuse la totalité ou une partie des propositions. Il doit être clair que la Constitution ne sera pas modifiée et que personne ne peut nous contraindre. La Chambre des communes pourrait déclarer que si le Canada atlantique, le Québec, l'Ontario ou l'Ouest dit non, nous ne modifions pas la Constitution. Il devrait être très clair que c'est ce qui devrait se passer dans un pays aussi diversifié que le nôtre. C'est aussi simple que cela.

Nous sommes déçus de certains aspects du projet de loi. Nous estimons que le gouvernement aurait pu accepter bon nombre des amendements que nous avons proposés, mais nous voterons en faveur du projet de loi même s'il est imparfait. Je ne comprends pas la position du NPD, qui ne veut pas qu'on consulte la population du Canada parce qu'il n'aime pas la voiture qu'on désire prendre pour parcourir le chemin nécessaire. Il dit vouloir une Cadillac et rien d'autre. Je trouve cela stupide car, pour défendre le pays, je serais prêt à faire le trajet à pied si c'était nécessaire.

Je ne suis pas content. Nous avons fait des propositions. À mon avis, nous devrions regrouper les gens. Je sais que, lorsque nous tiendrons un référendum, nous aurons un comité de coordination, car je suis disposé à lutter en faveur du Canada avec le Parti conservateur et le Nouveau Parti démocratique. Nous serons ensemble sur la même plate-forme. Ce n'est pas si mal, car je l'ai déjà fait. J'étais sur la même plate-forme que M. Clark, à Shawinigan, lors du dernier référendum.

Une voix: Oh, mon Dieu!

M. Chrétien: Ce n'était pas si mal. Imaginez-vous que j'étais avec le ministre de la Défense nationale.

Des voix: Oh, non!

M. Chrétien: À cette époque, il n'arrivait pas à bord de son avion à réaction. Il venait à pied. Ce n'est pas si mal, car nous défendons une grande cause.

Nous ferons cela. Nous serons ensemble et nous lutterons en faveur du Canada, car nous croyons dans notre pays.

Le tapageur de Shefford fait des siennes. Hier, il a été extrêmement indécent. Il serait toujours à bord de son bateau, dans les Îles-de-la-Madeleine, si le député de Papineau—Saint-Michel n'avait pas été son mentor et ne lui avait pas donné une occasion de devenir député. Il devrait au moins faire preuve d'un peu de décence et de respect. Si j'étais fâché, c'est qu'il devrait avoir un peu de respect pour le député de Papineau—Saint-Michel.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Le député de Shefford invoque le Règlement.

M. Lapierre: Monsieur le Président, je n'ai pas de leçon à recevoir du chef de l'opposition sur l'amitié et le respect que je porte au député de Papineau—Saint-Michel. J'ai été constant dans mon amitié et mon respect. On peut différer d'opinions, politiquement, mais tout même se respecter.

[Traduction]

M. Chrétien: Je n'ai pas de temps à perdre avec ce député. Je n'ai fait qu'expliquer la situation, et je pense qu'il a compris. Je suis heureux de l'entendre dire que, tout comme moi, il a beaucoup de respect à l'égard du député de Papineau. Cependant, il aurait été aimable de sa part, hier, de le laisser finir son discours sans faire tous ces bruits absurdes.

Nous voulons ce référendum et nous l'aurons. Peu importe ce qui arrive, il y aura un référendum. Nous voulons que tous les Canadiens soient consultés. Je ne comprends pas ceux qui disent, en parlant du gouvernement et du Parlement du Canada, qui sont régis par la même Constitution depuis 1867, que, pour reprendre les termes du Bloc québécois. . .

[Français]

—on n'aurait pas le droit de consulter les citoyens du Québec. C'est un référendum pour tous les Canadiens. L'une des meilleures preuves que les députés du Bloc québécois sont des Canadiens, c'est qu'ils siègent ici dans cette Chambre. Pourquoi ne voudraient-ils pas que les citoyens du Québec soient consultés comme les citoyens de l'Ontario et comme ceux des Territoires du Nord-Ouest? Pourquoi ne voudraient-ils pas que tous les Canadiens disent oui ou non à la question? C'est ça la démocratie. Une démocratie ne doit pas être gérée par